



## Durée et rythme

### Séances organisées en demi-journées.

- De 7 à 28 heures hebdomadaires.

## Objectifs

- ▶ Acquérir un usage quotidien de la langue française et les connaissances nécessaires à une intégration réussie dans la société pour une plus grande autonomie.
- ▶ Faciliter l'intégration professionnelle et l'accès à l'emploi des personnes issues de l'immigration
- ▶ Obtenir une attestation de compétences linguistiques en lien avec les niveaux du Cadre européen commun de référence (CECR) : Niveaux A1.1 à B2
- Pour les salariés : formuler par écrit un évènement, une information, une réflexion en relation avec son emploi / Savoir construire un argument / Acquérir des compétences linguistiques à l'oral afin de communiquer avec l'équipe de travail et l'environnement technique dans le cadre d'une sécurisation professionnelle / Faciliter l'intégration au sein de l'entreprise / Rédiger des écrits professionnels en relation avec leur poste de travail.
- Pour les personnes souhaitant obtenir la nationalité française : s'inscrire au TEF Naturalisation 195€
- Pour les personnes souhaitant obtenir la carte de résident : s'inscrire au TEF Carte de résident 135€

## Pré-requis

- Etre titulaire d'un titre de séjour avec la mention « autorise son titulaire à travailler en France ».
- Etre âgé de plus de 16 ans

## Programme

### Thèmes abordés :

- Le logement
- La famille
- L'éducation et la culture
- La santé
- Les déplacements
- La République française / Les valeurs / La démocratie
- Le monde du travail / Les droits et devoirs des salariés / Codes et postures
- Former un projet professionnel
- Travailler en France

## Lieu(x) et dates

- St Nazaire
- Nantes
- La Roche S/Yon

Entrées régulières tout au long de l'année

## Public concerné

- Personne ayant signée un CAI (Contrat d'Accueil et d'Intégration) / CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)
- Pour les personnes souhaitant obtenir la nationalité française ou la carte de résident : TEF Carte de résident ; TEF Naturalisation
- Demandeurs d'emploi (sous conditions)
- Salariés
- Résident de la Carène / des QPV
- Bénéficiaire du RSA

## Coût de la formation

Selon votre situation, possibilité de financement par :

- L'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)
- Le Contrat de ville avec la participation de La Carène/Saint Nazaire Agglomération et le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires)
- Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- La Préfecture, la DAAEN, la DIRECCTE/DDCS
- CPF, Plan de formation de l'employeur
- Auto-financement

## Modalités pratiques et inscription

Prescription par l'OFII, le conseiller Pôle emploi, la Mission Locale, Cap emploi ou le Conseil Général.

La prescription est formalisée par la fiche de liaison. Le candidat sera invité à une information collective suivie d'un entretien individuel. Prévoir une disponibilité sur la ½ journée.

Pour les salariés, nous contacter.

## Moyens pédagogiques

- Equipe pédagogique : Une direction pédagogique, une coordinatrice, 1 formatrice formée au FLI® (Français Langue d'Intégration)
- Equipement : Centre de ressources informatisé, téléphone, Kompass, ROME, Postes informatiques avec accès Internet par ADSL ou fibre.

## Contact

Pour toute information, nous contacter au :

- NANTES : 02.40.08.95.50  
[polelangue@cfp-presquile.com](mailto:polelangue@cfp-presquile.com)
- ST NAZAIRE : 02.40.00.86.37  
[pln@cfp-presquile.com](mailto:pln@cfp-presquile.com)
- LA ROCHE SUR YON : 02 28 97 39 58  
[caroline.fortin@cfp-presquile.com](mailto:caroline.fortin@cfp-presquile.com)

## Modalités d'évaluation

Chaque stagiaire a un livret de suivi linguistique contenant différents documents (étapes de son parcours de formation) :

- ▶ Une évaluation diagnostique (test de positionnement) effectuée lors de l'information collective,
- ▶ Des évaluations formatives, réalisées à la fin d'une thématique et qui mesurent les acquis,
- ▶ Des entraînements au DILF, DELF A1/A2/B1 afin d'évaluer le niveau des apprenants,
- ▶ Une évaluation sommative orale et écrite.
- ▶ Attestation de fin de formation adossée à la carte des compétences développées

## Accessibilité aux personnes handicapées

- ▶ Nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ▶ Postes informatiques adaptables pour les personnes malvoyantes (amélioration de la lisibilité par l'agrandissement des éléments affichés à l'écran).
- ▶ Une référente TH a participé à la formation des référents handicap voulue par le Conseil Régional et organisée par le CAFOC.
- ▶ Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.